



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV®](#)

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer

Corrigé du sujet d'examen - Bac STMG - Droit et économie - Session 2022

Correction de l'épreuve de Baccalauréat Technologique

| Matière : Droit et Économie

| Session : 2022

| Durée de l'épreuve : 4 heures

| Coefficient : 16

| Partie Juridique

Cette partie traite la situation juridique d'Amina NACER, employée dans la SARL NORMARKET. Les questions posées nécessitent une analyse des faits, des arguments juridiques de part et d'autre, ainsi qu'une réflexion sur les clauses du contrat.

Question 1 : Résumé des faits avec qualifications juridiques

Nous devons résumer les événements en intégrant les notions de droit.

- Amina NACER, cheffe de rayon, a un contrat de travail à durée indéterminée avec une clause de mobilité.
- Elle refuse une mutation à Rennes pour des raisons personnelles.
- La SARL NORMARKET licencie Amina pour non-respect de la clause de mobilité, ce qui soulève des questions de licenciement et de respect des obligations contractuelles.

Amina NACER, cheffe de rayon au sein de la SARL NORMARKET, refuse une mutation à Rennes, motivée par des raisons personnelles, entraînant son licenciement pour non-respect de la clause de mobilité stipulée dans son contrat de travail.

Question 2 : Argumentation juridique d'Amina NACER

Il est important de développer les arguments qu'Amina peut avancer pour contester son licenciement.

- Violation de la clause de mobilité : elle ne précise pas suffisamment la zone géographique.
- Amina peut invoquer le droit à une vie familiale (Article L1121-1 du Code du travail).
- Non-respect du préavis raisonnable – le délai de deux semaines semble trop court pour une mutation significative.

Amina NACER peut contester son licenciement en arguant que la clause de mobilité n'est pas clairement définie, que cela porte atteinte à ses droits à une vie familiale (Article L1121-1), et que le délai de préavis de deux semaines n'est pas suffisant pour une telle mutation.

Question 3 : Argumentation juridique de la SARL NORMARKET

Il faut examiner les arguments que l'employeur pourrait utiliser pour justifier la mutation et le licenciement

d'Amina NACER.

- La clause de mobilité existe et a été acceptée par Amina à l'engagement.
- Le licenciement est justifié par un besoin opérationnel de l'entreprise.
- Respect de la procédure de licenciement prévue par le contrat de travail.

La SARL NORMARKET peut justifier le licenciement d'Amina NACER en arguant que la clause de mobilité a été acceptée dans son contrat, qu'il s'agit d'un besoin opérationnel et que le processus de licenciement a respecté les procédures établies.

Question 4 : Choix entre 4a ou 4b

Pour cette question, nous allons choisir d'explorer 4a : l'intérêt des clauses particulières.

Question 4a : Intérêt des clauses particulières

Nous devons impacter les avantages pour les deux parties :

- Pendentif pour l'employé : Clarification des attentes et conditions de travail.
- Pour l'employeur : Flexibilité dans la gestion du personnel et adaptation à l'évolution des besoins de l'entreprise.

Les clauses particulières dans un contrat de travail apportent des avantages tels que la clarté des responsabilités et des attentes pour l'employé, tout en offrant à l'employeur la flexibilité nécessaire pour répondre aux évolutions de l'entreprise.

| Partie Économique

Cette partie concerne les chaînes de valeur mondiales et leur impact. Les réponses doivent être basées sur les annexes fournies.

Question 1 : Processus de mondialisation de la chaîne de valeur ajoutée d'un produit

Il faut décrire les étapes de ce processus en s'appuyant sur les documents annexés.

- Les entreprises analysent leurs coûts de production.
- Leurs activités sont délocalisées dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère.
- Diversification des fournisseurs et des marchés par le biais des échanges internationaux.

Le processus de mondialisation de la chaîne de valeur ajoutée comprend l'analyse des coûts par les entreprises, la délocalisation des activités vers des pays à faible coût de main-d'œuvre et la diversification des fournisseurs et marchés à travers le commerce international.

Question 2 : Évolution des échanges liés aux chaînes de valeur mondiales (CVM)

Nous introduisons des éléments clés de cette évolution.

- Augmentation des échanges transnationaux.
- Rôle de l'innovation technologique dans l'amélioration des échanges.
- Changements dans la localisation de la production.

L'évolution des échanges liés aux chaînes de valeur mondiales se caractérise par une augmentation des échanges transnationaux, une innovation technologique qui améliore la logistique et les communications,

ainsi qu'un redéploiement des localisations de production vers des zones stratégiques.

Question 3 : Raisons pour lesquelles les firmes multinationales organisent leur production au niveau mondial

Il s'agit d'énoncer les raisons essentielles.

- Réduction des coûts de production.
- Accès à de nouveaux marchés.
- Optimisation des ressources humaines et naturelles.

Les firmes multinationales organisent leur production à l'échelle mondiale pour réduire les coûts, accéder à de nouveaux marchés et optimiser l'utilisation de leurs ressources humaines et naturelles.

Question 4 : Effet de la mondialisation des chaînes de valeur pour les consommateurs et pour le marché de l'emploi

Nous argumentons sur les impacts principaux.

- Pour les consommateurs : Accès à une gamme plus large de produits à des prix plus compétitifs.
- Pour le marché de l'emploi : Création de nouveaux emplois cependant, souvent à des standards différents.

La mondialisation des chaînes de valeur augmente le choix de produits à des prix compétitifs pour les consommateurs. Par ailleurs, elle crée de nouveaux emplois sur le marché, malgré une variabilité des standards et des conditions de travail.

Question 5a ou 5b : Argumentation choisie

Nous allons développer l'argumentation pour la question 5a.

Question 5a : La segmentation des chaînes de valeur mondiales est-elle bénéfique à la croissance économique des pays ?

Voici les arguments pour et contre cette question :

- Argument pour : Stimulation de l'investissement et de l'innovation.
- Argument contre : Risque d'accroissement des inégalités économiques au sein des pays.

La segmentation des chaînes de valeur mondiales peut être bénéfique à la croissance économique des pays en stimulant l'investissement et l'innovation. Cependant, elle risque également d'aggraver les inégalités économiques internes si les bénéfices ne sont pas répartis équitablement.

| Conseils Méthodologiques

- Gestion du temps : Allouer un temps précis pour chaque question afin d'éviter de dépasser la durée de l'épreuve.
- Vérifier la cohérence entre les arguments avancés et les textes de lois ou annexes fournis.
- Structurer vos réponses de manière claire (introduction, développement, conclusion) pour faciliter la lecture et la compréhension.
- Utiliser les exemples des annexes pour étayer vos réponses et montrer votre compréhension des

enjeux.

- Rester objectif et éviter les avis personnels pour une argumentation juridique solide.

© FormaV EI. Tous droits réservés.

Propriété exclusive de FormaV. Toute reproduction ou diffusion interdite sans autorisation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.